

Aux actionnaires
de Credit Suisse Group AG

Invitation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Remarque: En raison de la pandémie de COVID-19,
cette Assemblée sera tenue sans participation en
personne des actionnaires.

Vendredi 29 avril 2022 à 13h00
Credit Suisse Seminarhotel Bocken
Bockenweg 4, 8810 Horgen



Lettre du président du Conseil d'administration

Chers actionnaires,

J'ai le plaisir de vous communiquer l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires (AG) de Credit Suisse Group AG.

Comme en 2021, l'AG de cette année se tiendra sans votre présence physique. Le Conseil d'administration a pris cette décision plus tôt dans l'année à la lumière des incertitudes continues autour de la pandémie de COVID-19, afin de protéger la santé de nos actionnaires et de nos collaborateurs. En votre qualité d'actionnaire, vous pouvez exercer vos droits de vote exclusivement par l'intermédiaire du représentant indépendant. En outre, vous aurez la possibilité de soumettre des questions avant la tenue de l'AG, qui seront adressées de manière individuelle ou groupée pendant l'AG. Les informations sur la façon de communiquer vos instructions de vote au représentant indépendant et de soumettre vos questions figurent à la fin de cette invitation. Au nom du Conseil d'administration, je vous invite chaleureusement à suivre l'AG en direct sur internet, à l'adresse credit-suisse.com/agm. Nous espérons que cette année apportera la fin de la pandémie et que nous pourrions vous accueillir à nouveau en personne à la prochaine AG de manière à pouvoir offrir l'accès et la transparence auxquels nous sommes habitués entre la banque et ses actionnaires.

Rétrospectivement, 2021 a été une année très décevante et difficile pour Credit Suisse. Nos résultats financiers publiés ont été négativement affectés par les affaires concernant Archegos et les fonds de financement de la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain Finance Funds (SCFF)), ainsi que par une dépréciation du goodwill et par la constitution de provisions pour litiges. Nous regrettons profondément que toutes ces affaires aient été sources de préoccupations non seulement pour tous les collaborateurs du Credit Suisse, mais aussi en particulier pour nos actionnaires, nos clients, nos autorités de surveillance et le public. Je tiens à vous remercier personnellement, chers actionnaires, ainsi que nos clients, pour votre confiance et votre soutien continu, de même que nos collaborateurs pour leur loyauté, leur travail et leur engagement sans faille. Bien que nous reconnaissons la nécessité d'une transformation fondamentale qui prendra du temps jusqu'à sa mise en œuvre complète, nous avons pris, en réponse immédiate aux événements de l'année dernière, une série de mesures décisives pour renforcer notre cadre de risque et de contrôle, renforcer nos équipes de direction et ajuster notre appétit pour le risque. Grâce à l'engagement et au dévouement continu de tous nos collaborateurs, nous reconstruisons une banque dont nous pouvons tous être

fiers – avec une position concurrentielle forte, une culture du risque efficace et l'objectif clair de créer de la valeur durable pour nos actionnaires.

Comme annoncé le 21 mars 2022, trois des membres du Conseil d'administration nous ont informés qu'ils ne seraient pas candidats à leur réélection cette année: Severin Schwan, qui a rejoint le Conseil d'administration en 2014 et a exercé la fonction de vice-président et Lead Independent Director depuis 2017, Kai S. Nargolwala, qui a rejoint le Conseil d'administration en 2013 et a présidé le Compensation Committee depuis 2017, et Juan Colombas, qui est membre du Conseil d'administration depuis 2021. Je tiens à les remercier pour leurs précieuses contributions respectives. Severin Schwan et Kai S. Nargolwala, en particulier, méritent la plus haute reconnaissance pour avoir soutenu la banque à travers des périodes difficiles avec engagement, persévérance et dévouement. Au nom de tous les membres du Conseil d'administration, j'adresse à Severin Schwan, Kai S. Nargolwala et Juan Colombas nos meilleurs vœux pour leur futur.

Je suis très heureux que Christian Gellerstad, qui a rejoint le Conseil d'administration en 2019, est disposé à accepter sa nomination en tant que vice-président, Lead Independent Director et président du Compensation Committee, sous réserve de sa réélection. Aussi sous réserve de sa réélection, le Conseil d'administration a l'intention de nommer l'actuel président de l'Audit Committee, Richard Meddings, en tant que président du Risk Committee. Comme également annoncé le 21 mars 2022, le Conseil d'administration est ravi de proposer l'élection de Mirko Bianchi, Keyu Jin et Amanda (Mandy) Norton en tant que membres non exécutifs du Conseil d'administration. Mirko Bianchi et Mandy Norton apportent tous deux leur précieuse expérience des domaines de la banque, de la finance et du risque, tandis que Keyu Jin soutiendra les efforts déployés par le Conseil d'administration pour favoriser la croissance des affaires dans la région APAC et soutiendra davantage le développement de la nouvelle génération et des fintechs en Chine. Sous réserve de son élection, le Conseil d'administration a l'intention de nommer Mirko Bianchi président de l'Audit Committee.

Comme les années précédentes, nous vous présenterons notre rapport de rémunération pour un vote consultatif lors de l'AG. En outre, nous soumettrons à votre approbation des propositions concernant la rémunération du Conseil d'administration et du Directoire. Celles-ci reflètent les changements apportés au cadre de rémunération du Conseil d'administration, tout en tenant compte des commentaires de bon nombre de nos principaux actionnaires et conseillers en procuration. Nous avons aussi reçu deux demandes de points à l'ordre du jour soumises par des actionnaires, que le Conseil d'administration a décidé de ne pas soutenir, après un examen attentif et des échanges avec ces actionnaires. Vous trouverez de plus amples informations sur les différentes propositions de l'AG dans les sections correspondantes de cette invitation.

Mes premiers mois en tant que président du Conseil d'administration ont été intenses et instructifs. J'ai eu l'opportunité de rencontrer un grand nombre de nos investisseurs et actionnaires principaux, les principales autorités de surveillance et des représentants de gouvernements, des clients et de nombreux cadres et collaborateurs. Le Conseil d'administration et moi-même nous concentrons entièrement sur la stabilisation de la banque et sur la mise en œuvre de la transformation stratégique et culturelle. Nous exécutons notre plan de manière disciplinée et je reste hautement confiant quant au succès futur de notre banque.

Au nom de tous les membres du Conseil d'administration, je tiens à vous exprimer mes sincères remerciements pour votre précieux soutien et pour votre confiance à l'égard du Credit Suisse.

Veuillez agréer, chers actionnaires, nos salutations distinguées.

Zurich, le 30 mars 2022

Pour le Conseil d'administration



Axel P. Lehmann
Président

Informations importantes

La présente publication contient des déclarations prospectives impliquant des incertitudes et des risques inhérents; nous pourrions ne pas réaliser les prédictions, prévisions, projections ou autres types de formulations décrites, explicitement ou implicitement, dans ces déclarations prospectives. Un certain nombre de facteurs importants pourraient conduire à des résultats s'écartant en substance des projets, objectifs, attentes, estimations et intentions que nous formulons dans ces déclarations prospectives, y compris ceux que nous identifions dans les «Facteurs de risque» et dans la «Déclaration de mise en garde concernant les informations prospectives» de notre rapport annuel fourni sur le formulaire 20-F pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 et publié le 10 mars 2022, ou encore ceux soumis à la Securities and Exchange Commission américaine et indiqués dans d'autres rapports publics et communiqués de presse. Nous ne prévoyons pas de mettre à jour lesdites déclarations prospectives.

Nous pourrions ne pas obtenir tous les avantages attendus de nos initiatives stratégiques. Des facteurs échappant à notre contrôle, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions du marché et de l'économie (incluant les défis et incertitudes macro-économiques et autres, résultant par exemple de la pandémie de COVID-19), des changements dans les lois, les règles ou les réglementations, et d'autres défis mentionnés dans nos rapports publics, pourraient restreindre notre capacité à obtenir une partie ou la totalité des avantages attendus de ces initiatives.

La version anglaise de la lettre du président ci-dessus est la version faisant foi.

Ordre du jour

1. Rapport de gestion 2021, comptes annuels statutaires 2021, comptes annuels consolidés 2021 et rapport de rémunération 2021
 - 1.1 Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2021
 - 1.2 Approbation du rapport de gestion 2021, des comptes annuels statutaires 2021 et des comptes annuels consolidés 2021
2. Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire pour les exercices 2020 et 2021
 - 2.1 Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire pour l'exercice 2020
 - 2.2 Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire pour l'exercice 2021
3. Utilisation du bénéfice résultant du bilan et distribution ordinaire d'un dividende provenant du bénéfice résultant du bilan et des réserves issues d'apports en capital
4. Création d'un capital autorisé
5. Élection des membres du Conseil d'administration et du Compensation Committee
 - 5.1 Élection des membres du Conseil d'administration
 - 5.1.1 Élection d'Axel Lehmann en tant que membre et président du Conseil d'administration
 - 5.1.2 Réélection d'Iris Bohnet en tant que membre du Conseil d'administration
 - 5.1.3 Réélection de Clare Brady en tant que membre du Conseil d'administration
 - 5.1.4 Réélection de Christian Gellerstad en tant que membre du Conseil d'administration
 - 5.1.5 Réélection de Michael Klein en tant que membre du Conseil d'administration
 - 5.1.6 Réélection de Shan Li en tant que membre du Conseil d'administration
 - 5.1.7 Réélection de Seraina Macia en tant que membre du Conseil d'administration
 - 5.1.8 Réélection de Blythe Masters en tant que membre du Conseil d'administration
 - 5.1.9 Réélection de Richard Meddings en tant que membre du Conseil d'administration
 - 5.1.10 Réélection d'Ana Paula Pessoa en tant que membre du Conseil d'administration

- 5.1.11 Élection de Mirko Bianchi en tant que membre du Conseil d'administration
- 5.1.12 Élection de Keyu Jin en tant que membre du Conseil d'administration
- 5.1.13 Élection d'Amanda Norton en tant que membre du Conseil d'administration
- 5.2 Élection des membres du Compensation Committee
 - 5.2.1 Réélection d'Iris Bohnet en tant que membre du Compensation Committee
 - 5.2.2 Réélection de Christian Gellerstad en tant que membre du Compensation Committee
 - 5.2.3 Réélection de Michael Klein en tant que membre du Compensation Committee
 - 5.2.4 Élection de Shan Li en tant que membre du Compensation Committee
 - 5.2.5 Élection d'Amanda Norton en tant que membre du Compensation Committee
- 6. Approbation des rémunérations du Conseil d'administration et du Directoire
 - 6.1 Approbation de la rémunération du Conseil d'administration
 - 6.2 Approbation de la rémunération du Directoire
 - 6.2.1 Rémunération incitative variable à court terme (STI)
 - 6.2.2 Rémunération fixe
 - 6.2.3 Attributions de remplacement basées sur des actions pour les nouveaux membres du Directoire
- 7. Autres élections
 - 7.1 Élection de l'organe de révision indépendant
 - 7.2 Élection du réviseur spécial
 - 7.3 Élection du représentant indépendant
- 8. Proposition d'un contrôle spécial soumise par des actionnaires
- 9. Proposition des actionnaires de modifier les statuts concernant la stratégie et la communication relatives au changement climatique (actifs liés aux combustibles fossiles)

1. Rapport de gestion 2021, comptes annuels statutaires 2021, comptes annuels consolidés 2021 et rapport de rémunération 2021

1.1 Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2021

Recommandation du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration recommande d'accepter le rapport de rémunération 2021 dans le cadre d'un vote consultatif.

1.2 Approbation du rapport de gestion 2021, des comptes annuels statutaires 2021 et des comptes annuels consolidés 2021

Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion 2021, les comptes annuels statutaires 2021 et les comptes annuels consolidés 2021.

2. Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire pour les exercices 2020 et 2021

2.1 Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire pour l'exercice 2020

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge de leur gestion aux membres du Conseil d'administration et du Directoire pour l'exercice 2020, à l'exclusion de toutes les questions liées à l'affaire des fonds de financement de la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain Finance).

2.2 Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire pour l'exercice 2021

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge de leur gestion aux membres du Conseil d'administration et du Directoire pour l'exercice 2021, à l'exclusion de toutes les questions liées à l'affaire des fonds de financement de la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain Finance Funds).

B Explications du Conseil d'administration

Les actionnaires se souviendront qu'à la suite des importantes affaires Archegos Capital Management (Archegos) et des fonds de financement de la chaîne d'approvisionnement gérés par Credit Suisse Asset Management (Supply Chain Finance Funds (SCFF)), le Conseil d'administration avait décidé de retirer de l'ordre du jour de l'AG 2021 sa proposition de donner décharge de leur gestion aux membres du Conseil d'administration et du Directoire pour l'exercice 2020. Les actionnaires avaient été informés à l'époque d'examiner cette proposition une fois que les enquêtes sur les affaires Archegos et SCFF seraient achevées et que leurs résultats auraient été communiqués. Le Conseil d'administration a terminé son enquête sur l'affaire Archegos en juillet 2021, et le rapport complet des conclusions a été publié sur notre site internet. L'enquête menée sur l'affaire SCFF a elle aussi été achevée, toutefois, compte tenu de la procédure en cours visant à récupérer les fonds des investisseurs, de la complexité juridique de cette affaire, ainsi qu'une enquête réglementaire en cours par la FINMA, le Conseil d'administration ne prévoit pas de publier le rapport des conclusions de l'enquête. Par conséquent, le Conseil d'administration suggère d'exclure l'affaire SCFF de la proposition de donner décharge de leur gestion aux membres du Conseil d'administration et du Directoire pour les exercices 2020 et 2021 jusqu'à ce que les procédures encore en cours soient majoritairement closes.

3. Utilisation du bénéfice résultant du bilan et distribution ordinaire d'un dividende provenant du bénéfice résultant du bilan et des réserves issues d'apports en capital

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'utiliser comme suit le bénéfice disponible de 3 959 millions CHF résultant du bilan, et propose de distribuer un dividende total ordinaire de 0.10 CHF brut par action nominative provenant pour moitié du bénéfice résultant du bilan et pour moitié des réserves issues d'apports en capital.

Proposition d'utilisation du bénéfice disponible résultant du bilan

	2021
Bénéfice résultant du bilan (en millions de CHF)	
Bénéfice reporté	6 719
Résultat net/(perte)	(2 760)
Bénéfice résultant du bilan	3 959
Distribution proposée d'un dividende de CHF 0.05 par action nominative pour l'exercice 2021 ¹	(129)
Report sur le nouveau compte	3 830

Proposition de distribution par prélèvement sur les réserves issues d'apports en capital

	2021
Réserves issues d'apport en capital (en millions de CHF)	
Solde à la fin de l'exercice	26 674
Distribution proposée de CHF 0.05 par action nominative pour l'exercice 2021 ¹	(129)
Solde après distribution	26 545

¹ 2 576 004 211 actions nominatives – sans compter les actions propres détenues par Credit Suisse Group AG – au 31 décembre 2021. Le nombre d'actions nominatives éligibles à la distribution de dividende peut changer en fonction de l'émission de nouvelles actions nominatives et des transactions portant sur les actions propres.

Credit Suisse Group AG ne se distribuera pas de dividende ordinaire pour les actions propres qu'il détient au moment de la distribution de dividende.

B Explications du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de distribuer un dividende total de 0.10 CHF brut par action nominative, provenant pour moitié du bénéfice résultant du bilan et pour moitié des réserves issues d'apports en capital. Ce dividende total proposé est conforme au dividende réduit versé pour l'exercice 2020 et reflète une approche prudente en matière de distribution de capital pour une année difficile.

En cas d'approbation de cette proposition, un dividende total de 0.10 CHF par action nominative, après déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35% sur le dividende provenant du bénéfice résultant du bilan de 0.05 CHF, sera versé à partir du 11 mai 2022. La distribution provenant des réserves issues d'apports en capital est assortie d'avantages fiscaux, car les réserves issues d'apports en capital peuvent être versées sans déduction de l'impôt fédéral anticipé et sans conséquences sur l'impôt sur le revenu pour les personnes physiques domiciliées en Suisse qui détiennent des actions dans leur fortune privée. Le dernier jour de négoce donnant droit à une distribution est le 6 mai 2022. À partir du 9 mai 2022, les actions seront négociées ex dividende. Les distributions s'élevant à des fractions de centime peuvent être arrondies conformément aux directives des banques de dépôt concernées.

4. Création d'un capital autorisé

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de créer un capital autorisé d'un montant de 5 000 000 CHF (correspondant à 125 000 000 actions nominatives) et de modifier l'art. 27 des statuts conformément au paragraphe C ci-après.

B Explications du Conseil d'administration

Conformément aux pratiques établies, le Conseil d'administration propose de réintroduire un capital-actions autorisé d'un montant maximal de 5 000 000 CHF (correspondant à 125 000 000 actions nominatives) afin de conserver une flexibilité stratégique et financière, notamment dans le but de poursuivre le développement des activités commerciales, et assurer une réserve suffisante de capital autorisé, conformément aux attentes réglementaires. Le Conseil d'administration ne peut exclure le droit de souscription des actionnaires existants que si les actions nominatives sont utilisées (a) pour l'acquisition de sociétés, de parts de sociétés ou de participations dans le secteur bancaire, financier, de la gestion de fortune ou des assurances par le biais d'un échange d'actions ou (b) pour le financement ou le refinancement de telles transactions ou de nouveaux projets d'investissement. En vertu du droit suisse, cette autorisation est limitée à deux ans et expirera donc le 29 avril 2024.

C Proposition de modification des statuts

Art. 27

Version actuelle

Supprimée

Nouvelle version proposée

- 1 Le Conseil d'administration peut augmenter à tout moment jusqu'au 29 avril 2024 le capital-actions, selon l'art. 3 des statuts, à 5 000 000 CHF au maximum par l'émission d'au maximum 125 000 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 0.04 CHF chacune, qui doivent être entièrement libérées. Les augmentations de capital par souscription ferme ainsi que les augmentations partielles sont autorisées. Le Conseil d'administration fixe le montant de l'émission, la date du droit au dividende et le type d'apport. Après leur acquisition, les nouvelles actions nominatives font l'objet des restrictions de transfert énoncées à l'art. 4 des statuts.

- 2 Le Conseil d'administration peut supprimer le droit de souscription des actionnaires en faveur de tiers si les nouvelles actions nominatives sont utilisées (a) pour le rachat – par échange d'actions – d'entreprises, de pôles d'activité ou de participations dans les secteurs de la banque, de la finance, de la gestion de fortune ou de l'assurance ou (b) pour le financement ou le refinancement de l'acquisition d'entreprises, de pôles d'activité ou de participations dans ces secteurs ou pour de nouveaux projets d'investissement. Si, dans le cadre de rachats d'entreprises ou de projets d'investissements, des engagements sont contractés en vue de servir les intérêts d'emprunts convertibles ou à option, le Conseil d'administration peut émettre de nouvelles actions afin de remplir les engagements de livraison liés à ces emprunts, le droit de souscription des actionnaires étant dans ce cas supprimé.
- 3 Le Conseil d'administration peut laisser arriver à échéance sans indemnisation les droits de souscription non exercés ou peut vendre aux conditions du marché ou utiliser autrement dans l'intérêt de la société ces droits non exercés ou les actions nominatives dont les droits de souscription octroyés n'ont pas été exercés.

5. Élection des membres du Conseil d'administration et du Compensation Committee

Juan Colombas, Kai S. Nargolwala et Severin Schwan ne seront pas candidats à leur réélection. Tous les autres membres du Conseil d'administration seront candidats à leur réélection. Blythe Masters ne sera pas candidate à sa réélection en tant que membre du Compensation Committee. Le Conseil d'administration propose l'élection de Mirko Bianchi, Keyu Jin et Amanda Norton en tant que nouveaux membres du Conseil d'administration ainsi que l'élection de Shan Li et Amanda Norton en tant que nouveaux membres Compensation Committee.

Tous les candidats et candidates à l'élection ont été déclarés indépendants par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

Les curriculum vitæ des membres actuels du Conseil d'administration sont disponibles sous la section «Corporate Governance» du rapport annuel 2021 et peuvent également être consultés sur notre site internet, à l'adresse credit-suisse.com/bod. Les curriculum vitæ de Mirko Bianchi, Keyu Jin et Amanda Norton sont présentés dans les sections d'explications correspondantes ci-après.

5.1 Élection des membres du Conseil d'administration

5.1.1 Élection d'Axel Lehmann en tant que membre et président du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire Monsieur Axel Lehmann en tant que membre et président du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Axel Lehmann est membre du Conseil d'administration depuis l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) de 2021 et a été, conformément aux statuts de Credit Suisse Group AG, nommé président par le Conseil d'administration à compter du 16 janvier 2022, à la suite de la démission de l'ancien président. Depuis, Axel Lehmann préside également le Governance and Nominations Committee. Depuis son élection à l'AGE de 2021 jusqu'à la date de sa nomination en tant que président, Axel Lehmann a été membre de l'Audit Committee et du Conduct and Financial Crime Control Committee, dont il s'est retiré après avoir pris ses fonctions de président. Axel Lehmann a aussi présidé le Risk Committee depuis le 1^{er} novembre 2021

jusqu'à la date de sa nomination en tant que président et continuera à le présider sur une base ad interim jusqu'à l'AG 2022.

5.1.2 Réélection d'Iris Bohnet en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Madame Iris Bohnet en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Iris Bohnet est membre du Conseil d'administration depuis l'AG 2012. Elle préside le Sustainability Advisory Committee créé en 2021. Elle est en outre membre du Compensation Committee.

5.1.3 Réélection de Clare Brady en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Madame Clare Brady en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Clare Brady est membre du Conseil d'administration depuis l'AG 2021. Elle est membre de l'Audit Committee et du Conduct and Financial Crime Control Committee. Sous réserve de sa réélection, le Conseil d'administration a l'intention de la nommer présidente du Conduct and Financial Crime Control Committee.

5.1.4 Réélection de Christian Gellerstad en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Christian Gellerstad en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Christian Gellerstad est membre du Conseil d'administration depuis l'AG 2019 et président du Conduct and Financial Crime Control Committee depuis l'AG 2020. Il est en outre membre du Governance and Nominations Committee et du Compensation Committee. Sous réserve de sa réélection,

le Conseil d'administration a l'intention de le nommer vice-président et Lead Independent Director ainsi que président du Compensation Committee. En outre, il est membre du Conseil d'administration de la société affiliée suisse Credit Suisse (Suisse) SA.

5.1.5 Réélection de Michael Klein en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Michael Klein en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Michael Klein est membre du Conseil d'administration depuis l'AG 2018. Il est membre du Compensation Committee.

5.1.6 Réélection de Shan Li en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Shan Li en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Shan Li est membre du Conseil d'administration depuis l'AG 2019. Il est membre du Risk Committee.

5.1.7 Réélection de Seraina Macia en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Madame Seraina Macia en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Seraina Macia est membre du Conseil d'administration depuis l'AG 2015. Elle est membre de l'Audit Committee et du Digital Transformation and Technology Committee, qui a été créé en 2022.

5.1.8 Réélection de Blythe Masters en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Madame Blythe Masters en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Blythe Masters est membre du Conseil d'administration depuis l'AG 2021 et préside le Digital Transformation and Technology Committee, qui a été créé en 2022. Elle est en outre présidente du Conseil d'administration de Credit Suisse Holdings (USA), Inc., une société affiliée aux États-Unis.

5.1.9 Réélection de Richard Meddings en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Richard Meddings en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Richard Meddings est membre du Conseil d'administration depuis l'AG 2020 et président de l'Audit Committee depuis ce moment-là. Il est en outre membre du Governance and Nominations Committee, du Risk Committee et du Conduct and Financial Crime Control Committee. Sous réserve de sa réélection, le Conseil d'administration a l'intention de le nommer président du Risk Committee, date à laquelle il quittera la présidence de l'Audit Committee. Il est également membre du Conseil d'administration de Credit Suisse International et de Credit Suisse Securities (Europe) Ltd., deux sociétés affiliées au Royaume-Uni.

5.1.10 Réélection d'Ana Paula Pessoa en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Madame Ana Paula Pessoa en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Ana Paula Pessoa est membre du Conseil d'administration depuis l'AG 2018. Elle est membre de l'Audit Committee et du Conduct and Financial

Crime Control Committee. En outre, elle préside le Credit Suisse Brazil Advisory Board.

5.1.11 Élection de Mirko Bianchi en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire Monsieur Mirko Bianchi en tant que nouveau membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Mirko Bianchi travaillait auparavant chez UniCredit, où il a occupé différentes fonctions dans le domaine de la finance, notamment celle de Chief Financial Officer du groupe pour la banque à Milan. Sa dernière fonction auprès de UniCredit était celle de Chief Executive Officer de Wealth Management et de Private Banking. Pendant plus de 30 ans, Mirko Bianchi a occupé des postes de direction dans les domaines de la notation et de la finance au sein de certaines des plus grandes sociétés de services financiers du monde, dont UBS Group, Deutsche Bank et Moody's Investor Services. Il est titulaire d'un MBA de la Fordham University de New York et d'un Master en génie chimique de l'EPF de Zurich. Mirko Bianchi est un citoyen suisse et possède également la nationalité américaine. Sous réserve de son élection, le Conseil d'administration a l'intention de le nommer président de l'Audit Committee. Mirko Bianchi n'occupe actuellement aucun poste d'administrateur dans d'autres sociétés et il a été déclaré indépendant par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

5.1.12 Élection de Keyu Jin en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire Madame Keyu Jin en tant que nouveau membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Keyu Jin est professeure d'économie à la London School of Economics et se concentre sur des sujets tels que les flux de capitaux mondiaux, la concurrence technologique internationale et le modèle de croissance de la Chine. Elle est membre non exécutif du Conseil d'administration des sociétés cotées Richemont Group et Qingdao AlInnovation. Keyu Jin a auparavant travaillé au Fonds monétaire international et la Federal Reserve Bank of New

York en tant que chercheur invitée et a enseigné à l'Université de Yale et à l'Université de Californie à Berkeley. Keyu Jin est titulaire d'un Bachelor, d'un Master et d'un doctorat de l'Université de Harvard et elle est citoyenne chinoise. Elle a été déclarée indépendante par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

5.1.13 Élection d'Amanda Norton en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire Madame Amanda Norton en tant que nouveau membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant du 1^{er} juillet 2022 jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Amanda (Mandy) Norton a occupé dernièrement le poste de Chief Risk Officer du groupe Wells Fargo. Elle bénéficie de plus de trente années d'expérience dans des fonctions de gestion du risque au sein de sociétés de services financiers, notamment à plusieurs postes de direction chez JPMorgan Chase et Bank of America. Amanda Norton a également assumé des fonctions de direction chez Ally Financial et Chase Manhattan Bank UK. Elle est titulaire d'un Bachelor en mathématiques et statistiques de l'Université de Bath. Elle est citoyenne américaine et britannique. Amanda Norton n'occupe actuellement aucun poste d'administrateur dans d'autres sociétés et elle a été déclarée indépendante par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

5.2 Élection des membres du Compensation Committee

5.2.1 Réélection d'Iris Bohnet en tant que membre du Compensation Committee

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Madame Iris Bohnet en tant que membre du Compensation Committee pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Iris Bohnet est membre du Compensation Committee depuis l'AG 2012. Elle a été déclarée indépendante par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

5.2.2 Réélection de Christian Gellerstad en tant que membre du Compensation Committee

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Christian Gellerstad en tant que membre du Compensation Committee pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG. Sous réserve de sa réélection, le Conseil d'administration a l'intention de le nommer président du Compensation Committee.

B Explications du Conseil d'administration

Christian Gellerstad est membre du Compensation Committee depuis l'AG 2019. Il a été déclaré indépendant par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

5.2.3 Réélection de Michael Klein en tant que membre du Compensation Committee

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Michael Klein en tant que membre du Compensation Committee pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Michael Klein est membre du Compensation Committee depuis l'AG 2019. Il a été déclaré indépendant par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

5.2.4 Élection de Shan Li en tant que membre du Compensation Committee

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire Monsieur Shan Li en tant que nouveau membre du Compensation Committee pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Shan Li a été déclaré indépendant par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

5.2.5 Élection d'Amanda Norton en tant que membre du Compensation Committee

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire Madame Amanda Norton en tant que nouveau membre du Compensation Committee pour un mandat d'une durée allant du 1^{er} juillet 2022 jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Amanda Norton a été déclarée indépendante par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

6. Approbation des rémunérations du Conseil d'administration et du Directoire

Vous trouverez de plus amples informations sur les votes concernant la rémunération dans l'information aux actionnaires – résumé «Say-on-Pay: Rémunération du Conseil d'administration et du Directoire».

6.1 Approbation de la rémunération du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant total maximal de la rémunération du Conseil d'administration de 13,0 millions CHF pour la période allant de l'AG 2022 à l'AG 2023.

6.2 Approbation de la rémunération du Directoire

6.2.1 Rémunération incitative variable à court terme (STI)

Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant total de 8,6 millions CHF constituant la part incitative variable à court terme de la rémunération du Directoire pour l'exercice 2021.

6.2.2 Rémunération fixe

Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant total maximal de 34,0 millions CHF constituant la part fixe de la rémunération du Directoire pour la période allant de l'AG 2022 à l'AG 2023.

6.2.3 Attributions de remplacement basées sur des actions pour les nouveaux membres du Directoire

Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant total maximal de 12,1 millions CHF, lequel inclut les attributions de remplacement basées sur des actions destinées aux nouveaux membres du Directoire qui ont rejoint ce dernier en 2022.

7. Autres élections

7.1 Élection de l'organe de révision indépendant

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire PricewaterhouseCoopers AG, Zurich, en tant qu'organe de révision indépendant pour un mandat supplémentaire d'une durée d'un an.

B Explications du Conseil d'administration

La société PricewaterhouseCoopers AG a confirmé à l'Audit Committee du Conseil d'administration qu'elle satisfait aux exigences d'indépendance liées à l'exercice du mandat qui lui sera attribué, y compris à celles de la commission américaine de contrôle des opérations de bourse, la Securities and Exchange Commission (SEC).

7.2 Élection du réviseur spécial

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire BDO AG, Zurich, en tant que réviseur spécial, pour un mandat supplémentaire d'une durée d'un an.

B Explications du Conseil d'administration

Conformément à l'art. 21, al. 2 des statuts, l'AG élit un réviseur spécial, auquel incombe la vérification spéciale prescrite dans le cadre des augmentations de capital qualifiées. Par conséquent, le Conseil d'administration propose, comme les années précédentes, d'élire BDO AG en tant que réviseur spécial afin que cette société puisse établir les attestations de vérification spéciale en rapport avec les évaluations d'augmentations de capital qualifiées lors de telles augmentations de capital.

7.3 Élection du représentant indépendant

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire en tant que représentant indépendant le Cabinet Juridique Keller SNC, Zurich, pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine AG.

B Explications du Conseil d'administration

Le Cabinet Juridique Keller SNC a confirmé à Credit Suisse Group AG qu'il possède l'indépendance requise pour l'exercice de son mandat.

8. Proposition d'un contrôle spécial soumise par des actionnaires

Le 11 mars 2022, le Credit Suisse a reçu de la Fondation Ethos et d'autres actionnaires¹ une demande d'informations et une requête d'instituer un contrôle spécial, conformément à l'art. 697a du Code suisse des obligations, en lien avec (i) les fonds de financement de la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain Finance Funds (SCFF)) et (ii) les affaires «Swiss Leaks», selon la proposition ci-dessous.

Dès réception de la demande d'informations, le Conseil d'administration a préparé des réponses à la liste des questions soumises. Ces réponses seront publiées sur notre site internet à l'adresse credit-suisse.com/agm.

A Proposition soumise par des actionnaires

La Fondation Ethos et d'autres actionnaires¹ ont soumis une requête d'informations (liste de questions) et, sous réserve des réponses reçues à ces questions, ont demandé qu'un contrôle spécial soit effectué afin de clarifier les faits et les circonstances en rapport avec les questions énoncées à l'annexe 1, p. 33 de cette invitation, et qui seront publiées sur notre site internet à l'adresse credit-suisse.com/agm.

¹ Caisse de pension bernoise; Caisse d'assurance du corps enseignant bernois; Cap Prévoyance; CIEPP – Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle; Caisse fédérale de pensions PUBLICA; Caisse de pension de la Poste; Caisse de pension de la ville de Zurich

B Explications des actionnaires

Les actionnaires requérants ont pris connaissance des diverses raisons incitant Credit Suisse à ne pas publier le rapport d'enquête sur l'affaire SCFF, ainsi que des réponses données par Credit Suisse aux questions posées jusqu'à présent. Toutefois, ils estiment que ces réponses ne sont pas suffisantes et que Credit Suisse doit faire preuve d'une plus grande transparence pour pouvoir restaurer la confiance et poser des bases solides permettant de tourner la page et de se tourner vers l'avenir.

C Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration recommande aux actionnaires de voter contre la proposition d'un contrôle spécial tel qu'il est exposé à la section A.

D Explications du Conseil d'administration

Comme nous l'avons communiqué précédemment, le Conseil d'administration a confié au cabinet d'avocats suisse Walder Wyss le mandat de réaliser une enquête externe indépendante sur l'affaire SCFF. Walder Wyss a nommé Deloitte Touche Tohmatsu Limited (Deloitte AG) pour l'assister dans ce travail. Le rapport correspondant est terminé et ses conclusions

ont été transmises au Conseil d'administration et le rapport a également été partagé avec la FINMA. Vu l'impact de l'affaire SCFF en termes de réputation pour Credit Suisse, des mesures ont été prises à l'encontre de plusieurs individus dans les cas où le Conseil d'administration l'a jugé approprié. En ce qui concerne les fonds eux-mêmes, Credit Suisse continue d'explorer toutes les voies possibles pour le recouvrement des liquidités pour le compte des investisseurs des fonds. En outre, comme également annoncé précédemment, la FINMA a engagé une procédure à l'encontre du Credit Suisse en ce qui concerne cette affaire et a demandé à un organe de révision indépendant de procéder à une enquête réglementaire distincte. Celle-ci est en cours.

A la lumière de ces processus de recouvrement et ces procédures judiciaires et réglementaires, le Conseil d'administration estime que la proposition des actionnaires en faveur d'un contrôle spécial serait préjudiciable pour Credit Suisse à ce stade et que la divulgation de l'affaire SCFF nuirait en particulier au résultat des processus de recouvrement. Par conséquent, le Conseil d'administration estime que des secrets commerciaux et autres intérêts légitimes du Credit Suisse s'opposent à la publication d'un rapport de contrôle spécial. Le Conseil d'administration a déjà répondu aux questions soumises par les actionnaires requérants d'une manière aussi complète que possible dans les circonstances actuelles (les réponses seront publiées sur le site internet à l'adresse credit-suisse.com/agm). De plus, le contrôle spécial ajouterait des coûts à ceux de l'enquête externe mandatée par le Conseil d'administration et de l'enquête de la FINMA, ferait double emploi avec ces autres enquêtes et mobiliserait des ressources au sein du Conseil d'administration et du Directoire.

Pour ces raisons, le Conseil d'administration recommande aux actionnaires de voter contre cette proposition d'un contrôle spécial.

9. Proposition des actionnaires de modifier les statuts concernant la stratégie et la communication relatives au changement climatique (actifs liés aux combustibles fossiles)

Le 4 mars 2022, Credit Suisse a reçu une proposition de la part de la Fondation Ethos, de ShareAction et de onze investisseurs institutionnels² concernant sa stratégie et sa communication relatives au changement climatique, avec une attention particulière portée sur l'alignement de ses objectifs, aux informations et au reporting en lien avec le secteur du pétrole, du gaz et du charbon. Il est suggéré d'introduire l'article 8d dans les statuts de Credit Suisse Group AG.

Credit Suisse est conscient du rôle important qu'il joue dans la promotion de la transition vers une économie mondiale à faibles émissions de carbone et résiliente au changement climatique. En publiant son rapport annuel sur le développement durable, Credit Suisse fait preuve de transparence sur ses engagements en matière de lutte contre le changement climatique. Une modification spécifique des statuts n'est pas nécessaire.

A Proposition des actionnaires

La Fondation Ethos, ShareAction et onze investisseurs institutionnels² proposent de modifier les statuts de Credit Suisse Group AG en ce qui concerne sa stratégie et sa communication relatives au changement climatique (actifs liés aux combustibles fossiles) en y ajoutant l'article 8d, conformément au paragraphe E ci-après.

B Explication des actionnaires

Les actionnaires requérants s'inquiètent des risques financiers, réglementaires et de réputation auxquels Credit Suisse s'expose en continuant à financer des activités apparemment incompatibles avec sa propre ambition d'aligner ses financements sur l'objectif de l'Accord de Paris (limitation du réchauffement climatique mondial à 1,5°C). Leur proposition vise donc à modifier les statuts afin que la banque améliore son reporting sur les risques climatiques. Cela implique de publier des informations supplémentaires sur la stratégie mise en place pour aligner les activités de financement sur l'objectif de l'Accord de Paris et pour réduire l'exposition du Credit Suisse aux actifs liés au charbon, au pétrole et au gaz. L'intégralité des explications des actionnaires se trouveront sur le site web credit-suisse.com/agm.

² Actares; Amundi; Caisse d'assurance du corps enseignant bernois; Caisse de pension bernoise; Cap Prévoyance; CIEPP – Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle; Ethos Services SA; LGPS Central Limited; Caisse fédérale de pensions PUBLICA; Caisse de pension de la Poste; Caisse de pension de la ville de Zurich

C Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration recommande aux actionnaires de voter contre la proposition de modification des statuts telle que présentées à la section A.

D Explications du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration approuve les objectifs de la proposition soumise par la Fondation Ethos, ShareAction et les autres actionnaires et est pleinement favorable à la communication de notre stratégie visant à aligner nos activités de financement sur l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, ainsi qu'à la publication des mesures à court, moyen et long terme que nous entendons prendre afin de réduire notre exposition aux secteurs du charbon, du pétrole et du gaz, en adéquation avec nos objectifs. Le Conseil d'administration est toutefois d'avis que ces communications ne nécessitent pas une modification de nos statuts. Les statuts représentent notre document constitutionnel et définissent l'objectif de notre entreprise et les pouvoirs des instances de direction, mais ils ne contiennent pas d'informations sur des divulgations spécifiques, sauf si la loi l'exige.

Le rapport du Credit Suisse sur le développement durable publié le 10 mars 2022 et disponible à l'adresse [credit-suisse.com/durabilite](https://www.credit-suisse.com/durabilite) comprend déjà des informations détaillées sur notre stratégie en matière de risque climatique et sur notre approche visant à réduire le financement du pétrole, du gaz et du charbon et nous nous engageons à continuer d'améliorer notre communication sur le climat en conformité avec l'évolution des normes et les meilleures pratiques du secteur et à établir un rapport annuel de nos progrès. A la lumière de la proposition soumise par les actionnaires, le Conseil d'administration a décidé d'intégrer les informations supplémentaires décrites ci-dessus dans notre rapport sur le développement durable 2022 (ou divulgations TCFD³) et de soumettre ce rapport (ou divulgations TCFD) à un vote consultatif des actionnaires lors de l'Assemblée générale 2023. En outre, Credit Suisse a décidé d'introduire de nouvelles restrictions liées au financement des sables bitumineux, de l'exploitation minière en eaux profondes et du pétrole et du gaz de l'Arctique.

De plus, conformément aux nouvelles obligations de reporting sur les questions non financières dans le Code suisse des obligations, le reporting sur certaines questions non financières, notamment les questions l'environnement (en particulier les objectifs de CO₂), deviendra obligatoire et une modification connexe de nos statuts sera nécessaire en 2023 dans tous les cas. Ainsi, les actionnaires pourront voter sur ces rapports non financiers à partir de l'AG 2024.

Pour ces raisons, le Conseil d'administration recommande aux actionnaires de voter contre cette proposition d'actionnaire pour une modification des statuts.

3 Task Force on Climate-Related Financial Disclosures

E Proposition de modification des statuts soumise par des actionnaires

Article 8d Financement et lutte contre le changement climatique

Nouvel article proposé

- 1 Le rapport de gestion soumis à l'Assemblée générale des actionnaires doit contenir, outre des informations sur les performances et les activités de la Société au cours de l'exercice écoulé et les autres éléments requis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, des informations supplémentaires sur la stratégie de la Société visant à «aligner ses activités de financement sur l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1.5°C».
- 2 Le rapport devrait inclure des informations supplémentaires sur la stratégie à court, moyen et long terme de la banque visant à réduire son exposition (l'exposition étant définie comme le financement de projets, les prêts aux entreprises, les activités de banque d'investissement et les investissements) aux actifs liés au charbon, au pétrole et au gaz selon un calendrier compatible avec son propre objectif d'alignement.

Remarques

Représentation par le représentant indépendant

Pour adresser une procuration au représentant indépendant et lui donner des instructions, les actionnaires peuvent utiliser le formulaire joint à la présente invitation et l'envoyer au Cabinet Juridique Keller SNC, Représentant indépendant, Case postale, 8010 Zurich, d'ici au mardi 26 avril 2022 au plus tard. Le traitement des formulaires qui parviendront au représentant indépendant après cette date n'est pas garanti.

Portail des actionnaires

Les actionnaires peuvent également utiliser le portail des actionnaires à l'adresse www.gvmanager.ch/csg pour adresser une procuration au représentant indépendant et lui donner des instructions. Les données d'accès personnelles seront remises aux actionnaires en même temps que l'invitation à l'Assemblée générale ordinaire. Le portail des actionnaires est accessible jusqu'au 26 avril 2022; après cette date, les données d'accès ne seront plus valables. Les actionnaires qui utilisent déjà le portail des actionnaires recevront uniquement les données d'accès. Si un actionnaire donne des instructions aussi bien par le biais du portail des actionnaires que par écrit, c'est uniquement la dernière instruction fournie qui sera prise en compte.

Dispositions relatives à l'exercice du droit de vote

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 25 avril 2022 seront habilités à voter. À l'exception du point 4 de l'ordre du jour, l'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix représentées, conformément à l'article 13, alinéa 1 des statuts. Les abstentions équivalent à un rejet de l'objet du vote ou de l'élection.

Soumission de questions à l'attention de l'Assemblée générale ordinaire

En raison du format virtuel de cette Assemblée générale ordinaire, qui se tiendra donc sans la présence physique des actionnaires, le Credit Suisse offre à ceux-ci la possibilité de poser au préalable des questions en ligne sur les points de l'ordre du jour auxquelles des réponses seront données de manière individuelle ou groupée pendant la retransmission audiovisuelle. À cet effet, les actionnaires pourront remplir le formulaire en ligne correspondant qui sera disponible du 30 mars au 26 avril 2022 à l'adresse credit-suisse.com/agm.

Rapport annuel 2021 et retransmission audiovisuelle de l'Assemblée générale ordinaire

Le rapport annuel 2021, comprenant le rapport de gestion 2021, les comptes annuels statutaires 2021, les comptes annuels consolidés 2021 et le rapport de rémunération 2021 ainsi que les rapports correspondants de l'organe de révision PricewaterhouseCoopers AG, Zurich, sont disponibles pour consultation au siège de la société, Paradeplatz 8, 8001 Zurich, à partir du jeudi 10 mars 2022. Le rapport annuel 2021 peut également être consulté et commandé sur notre site internet, à l'adresse credit-suisse.com/annualreporting.

L'Assemblée générale ordinaire sera retransmise le 29 avril 2022 en direct sur internet, à l'adresse credit-suisse.com/agm.

Annexe 1 au point 8 de l'ordre du jour (Proposition d'un contrôle spécial soumise par des actionnaires)

Vous trouverez ci-dessous la liste de questions soumise par la Fondation Ethos et d'autres actionnaires¹ le 11 mars 2022.

Le Conseil d'administration a répondu à ces questions d'une manière aussi complète que possible dans les circonstances actuelles. Ces réponses seront publiées sur notre site internet à l'adresse credit-suisse.com/agm.

Affaire des fonds Supply Chain Finance (Greensill)

Questions adressées au Conseil d'administration

- a. Établissement de la relation d'affaires avec le groupe Greensill
 - 1 Comment la relation d'affaires avec le groupe Greensill a-t-elle été établie?
 - 2 Plus particulièrement: quels contrôles étaient en place lorsque la relation d'affaires a été établie? Les procédures de transmission aux instances supérieures ont-elles été mises en œuvre conformément aux directives internes? Qui a validé la décision d'établir la relation d'affaires avec le groupe Greensill?
 - 3 Au moment où la relation d'affaires avec le groupe Greensill a été établie, quelles relations existaient entre, d'une part, les différentes unités d'affaires du Credit Suisse Group et, d'autre part, M. Greensill et les unités d'affaires qu'il contrôlait?
- b. Relation d'affaires avec le groupe Greensill
 - 4 Quel rôle le Credit Suisse Group a-t-il joué pendant la relation d'affaires avec le groupe Greensill en ce qui concerne:
 - (i) la détention d'actifs pour les unités d'affaires du groupe Greensill;
 - (ii) le financement des unités d'affaires du groupe Greensill; et
 - (iii) la distribution aux clients de produits financiers impliquant une exposition à Greensill?
 - 5 Quelles mesures ont été prises pour identifier et gérer les conflits d'intérêts en lien avec ces différents rôles?
 - 6 Des transactions nécessitant une dérogation aux directives ont-elles été opérées au cours de la relation d'affaires avec Greensill? Dans l'affirmative, quels organes ont approuvé ces exceptions?

- c. Résiliation de la relation d'affaires avec le groupe Greensill
- 7 Depuis quand les organes de direction du Credit Suisse Group (en particulier le Conseil d'administration, le Directoire, Risk Control et Compliance) ont-ils eu connaissance des premiers signes d'un défaut de paiement de la part de Greensill?
 - 8 Le Credit Suisse Group a-t-il informé les autorités de surveillance suisses et étrangères de son exposition à Greensill? Ou le Credit Suisse Group a-t-il été informé par une autorité de surveillance des risques associés à cette exposition?
 - 9 Quelles mesures ont été prises en ce qui concerne Greensill, les cadres du Credit Suisse Group, les tiers et les clients?
 - 10 Des mesures de recouvrement ont-elles été mises en place au niveau de la rémunération variable des cadres dirigeants?
- d. Quels enseignements en ont été tirés?
- 11 Quelles mesures concrètes ont été prises au sein du Credit Suisse Group pour (i) s'assurer que le Groupe n'est pas exposé à un risque similaire actuellement, et (ii) éviter qu'un tel problème ne se reproduise à l'avenir?
 - 12 Lors de la dernière Assemblée générale ordinaire du 30 avril 2021, il a été annoncé, dans les réponses aux questions posées par Ethos (voir procès-verbal / annexe 4), que les conclusions du rapport d'enquête sur l'affaire Greensill seraient publiées:
 - Pour quelles raisons ces conclusions n'ont-elles pas été publiées (voir le communiqué de presse du 10 février 2022)?
 - Sur la base de vos connaissances actuelles, les réponses aux questions posées par Ethos lors de l'Assemblée générale ordinaire du 30 avril 2021 sont-elles toujours valables ou doivent-elles être modifiées, et si oui, à propos de quels points?

Questions adressées à l'organe de révision externe

- 13 À quel moment l'exposition aux sociétés Greensill a-t-elle été mentionnée dans le rapport d'audit (rapport détaillé)?
- 14 Quelles recommandations d'audit avez-vous formulées à cet égard et ont-elles été mises en œuvre?

Affaire «Swiss Leaks»

Questions adressées au Conseil d'administration

- 15 Quelles mesures concrètes le Credit Suisse Group a-t-il prises (ou l'intention de prendre) après avoir été contacté par les médias qui ont publié les «Swiss Leaks» (tant en ce qui concerne les comptes mentionnés dans la publication que la révision générale des directives du CS en matière d'acquisition de clients)?
- 16 Quelles mesures concrètes le Credit Suisse Group a-t-il prises pour s'assurer que les 10% de comptes évoqués dans les médias et dont le Groupe a indiqué dans son communiqué de presse du 20 février 2022 qu'ils étaient encore «actifs» sont conformes aux directives?

Question adressée à l'organe de révision externe

- 17 Les mesures prises par le Credit Suisse Group en 2022 en ce qui concerne l'affaire «Swiss Leaks» ont-elles fait l'objet d'un contrôle spécifique?

¹ Caisse de pension bernoise; Caisse d'assurance du corps enseignant bernois; Cap Prévoyance; CIEPP – Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle; Caisse fédérale de pensions PUBLICA; Caisse de pension de la Poste; Caisse de pension de la ville de Zurich



CREDIT SUISSE GROUP AG

Paradeplatz 8

Case postale

8070 Zurich

Suisse

Tél. +41 44 212 16 16

Fax +41 44 333 75 15

credit-suisse.com



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C016003



CO₂ compensé
Imprimé
ClimatePartner.com/53232-2209-1001